

Direction des Ressources Humaines et des Ecoles

Département Recrutement / Fidélisation et Promesse Employeur

SECTEUR CONCOURS: concours@chu-tours.fr - 02.47.47.46.14

CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES POUR L'ACCES AU GRADE D'ASSISTANT MEDICO-ADMINISTRATIF

Branche : Secrétariat Médical Des établissements publics de santé

2025

Etablissements concernés par le concours et pour lequel, vous postulez (cochez la case correspondant à votre choix) :

☐ Postes au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours

DATE BUTOIR DE DÉPOT : AVANT LE VENDREDI 1ER AOUT À 16H00

Chaque candidat, s'il veut se donner la **meilleure chance de sélection**, doit apporter toute son attention dans la constitution de son dossier et des pièces demandées ainsi que lors de sa participation orale éventuelle afin de permettre à la commission, dont l'appréciation est souveraine, d'effectuer le classement et d'arrêter la liste des candidats retenus.

1. IDENTITÉ

□ Madame □ Monsieur	_
NOM (en capitales d'imprimerie) :	
Prénoms (souligner le prénom usuel) :ex : <u>Marie</u> , Emilie, Sofia	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	



















2. ADRESSE PERSONNELLE (en cas de changement prévu dans les 03 mois, merci d'indiquer votre nouvelle adresse)

N° Rue ou lieu-dit :
Localité : Code postal :
Téléphone :
Courriel :
3. SITUATION PROFESSIONNELLE
Quel est votre employeur actuel :
(Adresse):
Depuis quelle date ? :
Grade actuel :
Service :
☐ Temps complet ☐ Temps partiel %



















Merci de compléter le tableau ci-dessous avec vos différentes fonctions dans un établissement public ci-dessous :

ETABLISSEMENT	SERVICE	GRADE	PERIODE	% TEMPS DE DE TRAVAIL

4. DIPLÔMES - CERTIFICATS

NOM DU DIPLOME	DISCIPLINE	ANNEE D'OBTENTION	LIEU

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le concours interne sur épreuves d'Assistant Médico-Administratif mentionné à l'article 4 de la section 1 du <u>décret n°2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière permettant l'accès au grade d'Assistant Médico-Administratif mentionné à l'article 1 de l'arrêté du 27 septembre 2012 est organisé conformément aux dispositions de l'arrêté. Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L.5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.</u>



















PIECES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU CONCOURS	
1° Un curriculum vitae établi par le candidat ;	
2° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre, précisant la branche et l'affectation sur l'établissement souhaité ;	
3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;	
4° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat, dont les rubriques mentionnées dans l'annexe II au présent arrêté sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondant à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat. Ce dossier est téléchargeable sur l'intranet ou sur le site internet du C.H.R.U. de Tours.	

Deux options sont proposées pour le dépôt de vos dossiers d'inscription, ils devront être :



(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)



À l'adresse suivante :

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE **DE TOURS**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES ECOLES Département Développement Professionnel Gestion des Concours 37044 TOURS CEDEX 9



(UN RÉCEPISSÉ SERA DELIVRÉ ou ENVOYÉ PAR COURRIEL)



À l'adresse suivante :

Site de L'Institut de Formation DES PROFESSIONS DE SANTE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Département Développement Professionnel **Gestion des Concours**

Rez-de-chaussée Rue Mansart, 37170 Chambray-lès-Tours

(du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00)

AVANT LE VENDREDI 1^{ER} AOUT À 16H00





















ATTESTATION SUR L'HONNEUR

	JE	อบนออเเ	ane(e)								
certifie	sur	l'honne	ur l'exac	titude de	s renseigne	ments p	ortés	sur le	dossier	d'inscripti	on joint,
remplir l	es c	onditions	s d'inscri	ption régl	ementaires	à la date	e de cl	ôture d	les cand	idatures e	t déclare
avoir ét	é av	/erti(e)	que tout	e fausse	déclaration	de ma	part,	entraîr	nerait l'a	nnulation	de mon
éventue	lsuc	cès au c	concours) <u>.</u>							

Je reconnais, en outre être informé(e) qu'en application des articles L 321-1 à L 321-3 du code Général de la Fonction Publique, nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne possède la nationalité française, ou n'est pas ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne, ne jouit pas de ses droits civiques, si les mentions portées au bulletin n° 2 de son casier judiciaire sont incompatibles avec l'exercice des fonctions, ne se trouve en position régulière au regard du code du service national, ou ne remplit les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction d' Assistant Médico-Administratif.

Conformément à l'article L 325-50 du code Général de la Fonction Publique, si au moment de la vérification des conditions requises pour concourir, (laquelle interviendra au plus tard à la date de nomination) un(e) candidat déclaré(e) admis(e) par le jury ne réunissait pas les dites conditions, il (elle) ne pourrait avoir le bénéfice du concours.

Je m'engage, en cas de succès, à fournir après proclamation des résultats et dans un délai de 15 jours, à compter de la notification qui m'en sera faite, les pièces nécessaires (datant de moins de 3 mois) à la constitution de mon dossier.

A défaut, je serai considéré(e) comme renonçant au bénéfice de mon succès.

Fait à	le
	(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

N.B.: tout dossier non signé sera systématiquement retourné





aguagianá(a)











